

COLLEGE LE CARBET

PROCEDURE DE GESTION DES CAS D'ELEVE / DE PERSONNEL SYMPTOMATIQUE AU SEIN DE L'ETABLISSEMENT

Préalable :

Il est rappelé qu'un élève ou un personnel qui présente des symptômes évocateurs de COVID-19 ne doit pas se rendre dans l'établissement et doit en informer la direction.

De la même manière, en cas de prescription d'un test de dépistage prescrit à un élève ou à un personnel, même en l'absence de symptômes, celui-ci ou celle-ci ne doit pas se rendre dans l'établissement (isolement dans l'attente des résultats du test).

CONDUITE A TENIR EN CAS DE SURVENUE DE SYMPTOMES EVOCATEURS AVEC OU SANS FIEVRE CHEZ UN ELEVE :

toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Attention : si difficultés respiratoires importantes, appeler immédiatement le 15 et suivre les recommandations.

1. En présence de l'infirmière :

- **Orientation de l'élève vers la vie scolaire** qui organise le passage vers l'infirmière (pas plus de 2 élèves ensemble à l'infirmerie)
- **Evaluation des symptômes par l'infirmière et orientation de l'élève** en fonction de la situation (reprise des cours /retour au domicile/appel des secours).
- **En cas de symptômes évocateurs COVID 19** à l'infirmerie : appel des parents et orientation vers un médecin généraliste
- **En cas de symptômes évocateurs COVID 19** dans la mesure du possible délocalisation temporaire de la classe avant nettoyage et désinfection de cette dernière
- **Remplir la fiche de suivi des élèves symptomatiques et assurer la liaison auprès de Mme La Principale.**
- **Assurer le suivi avec la famille et le médecin traitant** (test de dépistage, diagnostic, sujet de contact,...). A défaut d'information, l'élève ou le personnel ne pourra retourner dans l'établissement qu'après un délai de 14 jours (cf. protocole académique)
- **Dans l'attente des résultats, maintien des activités scolaires** en poursuivant avec attention les mesures du protocole sanitaire

COLLEGE LE CARBET

- **En cas de survenue d'un cas positif COVID19** : mettre en place le protocole académique et assurer la liaison avec le service médical du rectorat (liste des potentiels contacts à risque,...)

Le cas confirmé doit être placé en isolement strict pendant une durée de 8 à 10 jours selon la situation

- **Isolement immédiat de l'élève avec un masque à l'infirmerie ou dans l'espace dédié :**

Site principal

- Sous le kiosque
- Toute salle disponible selon le contexte

Site Annexe

- Sous le kiosque
- modulaire
- Salle 16

L'élève doit demeurer sous la surveillance d'un adulte dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. Respect impératif des mesures barrière.

2. En l'absence de l'infirmière :

- **Prise de la température** avec un thermomètre sans contact par l'équipe de vie scolaire. (1 thermomètre disponible à la vie scolaire)
- **En cas de fièvre** (température $>37,8$) **Appel sans délai des parents** pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les mesures barrières.
- **Isolement de l'élève dans l'espace dédié.**
- **Renseigner la fiche « relevé des passages des élèves symptomatiques » et la transmettre à Mme La Principale**
- **Rappel au parent de la procédure à suivre** à savoir : éviter les contacts et prendre l'avis du médecin traitant. Informer l'administration et l'infirmière du collège des suites données par le médecin (diagnostic, test de dépistage prescrit, sujet de contact,)

EN CAS DE SURVENUE DE SYMPTOMES EVOCATEURS AVEC OU SANS FIEVRE CHEZ UN PERSONNEL

Conduite à tenir :

En cas de détresse respiratoire, prévenir immédiatement le 15

- Informer l'infirmière pour la prise en charge
- Informer Mme La Principale
- Contacter un proche pour le retour au domicile